

Comment réagir en cas de contamination dans l'entreprise ?



Découvrez toutes les obligations de l'employeur en cas de contamination en entreprise dans le Code du travail numérique.

Le Ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion invite tous les acteurs de l'entreprise à coopérer avec les autorités sanitaires pour faciliter la recherche de personnes contacts et lutter contre la progression de l'épidémie.

- > Une personne est symptomatique dans l'entreprise : que faire ? (Infographie)

- > Une personne est testée positive à la Covid-19 dans l'entreprise : que faire ? (Infographie)

- > Plus de 3 contaminations sur 7 jours ("cluster") dans l'entreprise : que faire ? (Infographie)

- > Points de vigilance à avoir en tête

- > Le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en détail

Retrouvez le Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19 actualisé [ici](#)

[Pour en savoir plus](#)